



DESTINATAIRES : Personnel affecté aux structures au Ministère
Personnel affecté aux structures chez les entreprises et les partenaires

DATE : Le 4 février 2025

OBJET : Info-structures n° A2025-04
Mise à jour des devis types

La Direction générale des structures désire vous informer qu'elle a récemment procédé à la mise à jour des documents suivants :

- Les devis types « Construction et réparation des structures », « Ponts acier-bois », « Entretien préventif des structures » et Réparation de ponceaux en tôle d'acier ondulée;
- Les annexes du devis type.

Nous portons à votre attention quelques changements plus importants apportés aux devis types cette année :

Devis type Construction et réparation des structures

- Article MA-02 « Béton pour éléments préfabriqués » : ajout de documents à remettre par l'entrepreneur relativement à l'assurance qualité dans le cas de certains éléments pour lesquels le Ministère n'effectue pas de surveillance continue en usine;
- Article MA-03 « Béton pour éléments massifs » : modification des critères d'application de l'article pour inclure notamment tous les ponts de type portique en béton armé;
- Article MA-04 « Armatures » : ajout d'une nouvelle section concernant la mise en œuvre des armatures des ponts de type « portique »;
- Article FO-02 « Excavations, assèchement des excavations et gestion de l'eau souterraine » : le titre de l'article a été modifié pour inclure les notions d'assèchement et de gestion de l'eau souterraine. L'article a aussi été bonifié pour y intégrer les exigences qui concernent ces deux notions;
- Article D-04 « Enlèvement de l'enrobé par décapage » : ajout d'une nouvelle section pour la gestion des granulats bitumineux recyclés (GBR);
- Article D-06 « Membrane d'étanchéité pour dalle » : ajout d'une possibilité de raccourcir la période de séchage pour les dalles existantes. Les conditions et les mesures nécessaires pour ce faire sont décrites dans l'article;
- Article D-07 « Membrane d'étanchéité – Système liquide polymérique » : ajout de caractéristiques nécessaires pour les équipements de mesure et les essais à réaliser par l'entrepreneur lors de la mise en œuvre;

- Article D-09 « Enrobé à chaud – Totalité du pont » : ajout de diverses exigences, notamment une section concernant la caractérisation environnementale des granulats bitumineux recyclés (GBR) utilisés pour la fabrication des enrobés.

Devis type Entretien préventif des structures

- Article EP-08 « Enlèvement de l'enrobé par planage » : ajout d'une nouvelle section sur la gestion des GBR;
- Article EP-09 « Resurfacement de l'enrobé à chaud » : ajout de diverses exigences, notamment une section concernant la caractérisation environnementale des GBR utilisés pour la fabrication des enrobés.

Tous les devis types mis à jour doivent être utilisés de pair avec l'édition 2025 du *Cahier des charges et devis généraux* (CCDG). Puisqu'il est toléré de produire, jusqu'au 31 mars 2025, des documents pour appels d'offres avec l'édition 2024 du CCDG, vous trouverez, sur le site du Ministère, les deux versions de ces devis types, qui correspondent respectivement à l'édition 2024 et à l'édition 2025 du CCDG.

Il est toutefois recommandé d'utiliser la plus récente édition des documents contractuels, puisque ceux-ci ont été modifiés de façon significative et que cela permettra d'obtenir des ouvrages construits selon les plus récentes connaissances dans le domaine des ouvrages d'art.

Sur le site intranet et Web du Ministère, vous trouverez les fichiers des différents devis types en format Word. Ces fichiers comprennent l'ensemble des articles. Les articles ne s'appliquant pas à la rédaction d'un devis spécial doivent être supprimés. Les codes de champs à remplir et les commentaires sur les différents articles sont inclus dans le fichier du devis, sous forme de texte masqué. Un commentaire sur la façon d'utiliser les zones de texte masqué a été inséré au début de chaque devis type pour en faciliter l'utilisation.

Afin que vous puissiez prendre connaissance des paramètres d'utilisation du devis et des différents articles, nous vous recommandons de lire le bloc Commentaires (texte ombragé) inséré au début de la table des matières, ainsi qu'avant chaque article. Nous vous rappelons qu'en vue de faciliter votre travail, nous avons mis à votre disposition des fichiers en version PDF comprenant tous les articles des devis, accompagnés des commentaires et des zones de texte à remplir. Ces fichiers permettent à ceux qui le désirent de créer un recueil qui sert de référence lors de la préparation des devis spéciaux.

Ces différents documents sont tous disponibles sur les sites intranet et Web du Ministère. Notez que les changements apportés intéresseront particulièrement les ingénieurs et les techniciens chargés de la préparation des plans et devis liés aux projets de construction et de réparation, de ponts acier-bois, de réparation de ponceaux en tôle d'acier ondulée et d'entretien préventif. Nous vous invitons donc à leur transmettre ces informations.

Le directeur général,

Original signé le 4 février 2025 par :

Steve Arsenault, ing., M. Sc.
SAPD/mb